



2019/16



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf,

le 12 avril à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de **MERCUÈS**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la Présidence de Ludovic DIZENGREMEL,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03/04/2019

**Présents** : L.Dizengremel, C.BLadou-Grenier, G.Campergue,

V.Peleman, G.Colmé, MC.Jordanet, A.Imbert, JM.Jardin, M.Rigal,

M.Lafage

**Procurations** : S.Patrolin

**Excusés** :

**Absents** : I.Rivier Delfau, T.Rameil, S.Moutinho, S.Martinez

## **OBJET : CRÉATION DU POSTE D'AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ère CLASSE DES ÉCOLES MATERNELLES**

**Vu** la loi n°84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

**Considérant** que certains agents remplissent les conditions réglementaires pour bénéficier d'un avancement de grade, et que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné,

Il est exposé par le Maire qu'un agent titulaire de la collectivité peut bénéficier d'un avancement de grade, par le biais de l'avancement à l'ancienneté.

Le Maire propose qu'il soit créé un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe afin de promouvoir l'agent concerné.

### **ARTICLE 1 :**

Création d'un emploi d'ATSEM principal de 1ère classe permanent à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er juin 2019.

- Catégorie : C
- Filière : Médico-sociale
- Cadre d'emplois : ATSEM
- Grade : ATSEM principal de 1ère classe
- Ancien effectif : 1
- Nouvel effectif : 2

### **ARTICLE 2 :**

La suppression du poste d'ATSEM principal de 2ème classe interviendra au plus tôt lorsque l'agent sera nommé sur le nouveau grade, suite à l'avis du comité technique au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**DECIDE :**

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

<input checked="" type="checkbox"/> Pour	Nombre de voix	11
<input type="checkbox"/> Contre	Nombre de voix	
<input type="checkbox"/> Abstention	Nombre de voix	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le ...16/04/2019  
Et publication ou notification  
Du 23/04/2019.....



Le Maire,

Ludovic DIZENGREMEL

